

COMMENT DEVENIR ARBITRE DEPARTEMENTAL

- 
- Être titulaire d'une licence FFPJP et être âgé entre 16 et 60 ans
 - Faire une formation au tronc commun
 - Faire une formation initiale d'arbitre départemental. Cette formation se déroulera sur deux jours et se terminera par un examen théorique
 - Dans les six mois après la réussite de cet examen les candidats devront effectuer 4 arbitrages sous la tutelle d'un arbitre désigné par la commission départementale d'arbitrage

Pour plus d'information ou pour vous inscrire à cette formation merci de contacter le président de votre club qui a reçu un mail à ce sujet.